

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU 17 MAI 2021**

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi dix-sept mai deux mil vingt-et-un à dix-neuf, salle des fêtes de Sancergues, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHARACHE, Maire.

**Présents** : Jean-Luc CHARACHE, Bruno CHAPELIER, Dominique MALLERON, Isabelle RICHARD, Aurélien BORDINAT, Jean-Pierre PERNEL, Thierry CARLIER, Samuel LECAS, Pascal BOYELDIEU, Caroline GANIER, Robert LEPOIX

**Absents excusés** : Jean-Marie MUSOLESI donne pouvoir à Dominique MALLERON

Patrick TUFFIER donne pouvoir à Robert LEPOIX

Raphaëlle BAGNOLATI donne pouvoir à Bruno CHAPELIER

Antonia SINGER donne pouvoir à Jean-Luc CHARACHE

Mr Thierry CARLIER est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté.

**LOCATION LOGEMENT 6 RUE HUBERT GOUVERNEL**

Après délibération et vote à l'unanimité des présents, le conseil municipal

- Loue à Monsieur Alexandre MARTINS et Mme Mélanie VAGNER à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, un logement sis au 6 rue Hubert Gouvernel
- Montant du loyer : 490,67€
- Chauffage : 70€
- Eau : 25€
- Dépôt de garantie : 1 mois de loyer
- Révision du loyer au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, indice de référence des loyers 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 soit 130,59. La 1<sup>ère</sup> révision interviendra au 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Autorise Mr le Maire ou les adjoints à signer la convention de location.

**ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 2021 : PERMANENCES BUREAUX DE VOTE**

Le conseil municipal a établi un planning de présence des assesseurs, suppléant et secrétaire pour les bureaux de vote du premier et second tour des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

**QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ **Devis ONF + Ets TEC-SYLVI** : le conseil municipal décide de reporter l'engagement des dépenses liées à la replantation des peupliers dans la parcelle N°109U du bois d'Augy. Le montant global des 2 devis est de 6 113,66€. Le conseil municipal s'engagera au mois de

septembre sur ce devis au vu d'un point sur les recettes escomptées des ventes à venir de bois, et les dépenses relatives à ces coupes de bois. Le solde, s'il est positif, servirait à une plantation dans le bois d'Augy d'espèces plus résistantes aux épisodes de sécheresse et éventuellement à une plantation d'arbres fruitiers sur la commune ainsi qu'à l'entretien des arbres dans le Marais.

- ✓ Devis Stop Vitesse : le devis pour l'achat d'un boîtier d'alimentation solaire du radar pédagogique de la société Stop Vitesse pour un montant de 390,25€ est adopté par le conseil municipal à l'unanimité. Pour optimiser le fonctionnement du radar, il sera procédé à un élagage des arbres au-dessus du panneau solaire.
- ✓ ADM : remerciement don tempête « Alex » 2 octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h.

Prochaine séance du conseil municipal le lundi 5 juillet 2021 à 19h.